

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 MAI 2026**



**Extrait du registre des délibérations  
République Française**

**N°DEL\_2026\_056**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DESPROGES A  
L'ASSOCIATION REGARD PHOTOGRAPHIQUE 2026/2027**

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le , s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, Place du Général de Gaulle à Chatou, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN Maire.

**Présents :**

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Vincent GRZECZKOWICZ, Inès de MARCILLAC, Laurent MALOCHET, Pierre ARRIVETZ, Véronique FABIEN-SOULE, Arménio SANTOS, Christelle HANNEBELLE, Guilhem PEAUCELLE, Laurence GNEMMI, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Bertrand BRUNET, Cécile DELAUNAY, Marc SAULNIER, Laure PETRELLUZZI, Laurent LEFEVRE, Laurent GENINI, Fabien BARSUKOW, Njoud PAYEN, Arnaud BEAUVOIR, Aurélie PIOT, Romain BRUDER, Elodie MEHAULT, Marine RIGATTI, Quentin BERNARD, Aude HENNEQUIN, Paul MARSAL, Matthieu LECROSNIER, Marie-Georgette DOUE, Tariq FILLAH, Valentin DE WISSOCQ, Alexandra SAVY

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Virginie MINART-GIVERNE à Eric DUMOULIN, Véronique LIGNIER à Paul MARSAL, Marcel PEDRO à Dominique BAUD

**Secrétaire :**

Romain BRUDER

Les 36 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Dans le cadre de sa politique de promotion et de développement des activités culturelles et de loisirs en direction de la population catovienne, la Commune de Chatou soutient de nouvelles propositions d'activités.

L'Association Regard Photographique, association catovienne, a contacté la Commune qui s'est vue proposer une nouvelle activité qui n'existait pas jusqu'alors sur son territoire : la création d'un club photo en 2024.

Cette nouvelle activité a rencontré son public.

Afin de poursuivre l'essor de l'Association, accroître le nombre d'adhérents et pour continuer à les accueillir dans de bonnes conditions et maintenir la qualité des activités, l'Association sollicite auprès de la Commune un renouvellement de la mise à disposition de la salle Pierre Desproges située au sein de l'espace Hal Singer.

A cette fin, il est proposé à l'Association Regard Photographique de bénéficier de la mise à disposition de la salle Pierre Desproges pour son activité du 17 septembre 2026 au 24 juin 2027.

Cette convention permet de finaliser les modalités de mise à disposition de cette salle auprès de l'association Regard Photographique, à titre gratuit.

## **DELIBERATION**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L2125-1,

Vu l'avis de la commission Culture-Tourisme-Evénementiel et Développement Économique et Commercial en date du 6 mai 2026,

Considérant que les activités de l'association regard Photographique entrent dans le cadre de la politique de promotion et de développement des activités culturelles et de loisirs de la commune de Chatou en direction de la population catovienne,

Considérant l'essor des activités de cette association et son besoin de soutien technique,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

### **DECIDE :**

- **d'approuver** les termes de la convention de mise à disposition de la salle Pierre Desproges à l'Association Regard photographique,

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le 01/06/2026

**webdelib**

ID : 078-217801463-20260529-DEL\_2026\_056-DE

- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

**A L'UNANIMITÉ,**